



FÉDÉRATION
HISTOIRE
QUÉBEC

Montréal, 1^{er} décembre 2020

Madame Nathalie Roy, ministre de la culture et des communications
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est, Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'habitation
Édifice Jean-Baptiste-De La Salle
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Aile Chauveau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4J3

Objet : Quai de Pointe-au-Pic (La Malbaie)

Mesdames les ministres,

Nous supportons par la présente la demande faite par la Société d'histoire de Charlevoix de retarder une décision trop hâtive dans le cadre le projet de gare prévu dans le secteur du quai de Pointe-au-Pic, afin qu'il puisse profiter de toute l'information disponible et se réaliser dans les meilleures conditions possibles.

Comme le mentionne la Société d'histoire de Charlevoix, ce site profite d'une valeur patrimoniale, touristique et esthétique exceptionnelle. La construction d'un bâtiment mal adapté à ce lieu viendrait y causer des dommages irréparables.

Il n'est plus à démontrer que la qualité du paysage et du patrimoine bâti est au cœur de l'attrait qu'exerce la région de Charlevoix pour la villégiature. Toute intervention dans des milieux sensibles comme le secteur du quai doit se faire avec la plus grande attention et suite à des études tenant compte de tous les aspects liés au paysage et au bâti.

Nous comptons sur votre collaboration pour exiger un délai dans la réalisation du projet en cause sur une zone patrimoniale identifiée dans le schéma d'aménagement de la MRC de Charlevoix-est, afin que ce projet représente une amélioration pour le milieu et non un recul.

Recevez nos salutations,

Clément Locat, président
Comité du patrimoine
Fédération Histoire Québec

CL/lid

c.c. : Municipalité de La Malbaie
MRC de Charlevoix Est
Journal Le Charlevoisien
Station radio CIHO, Charlevoix
Station de télévision CIMTTV, Rivière-du-Loup
Société d'histoire de Charlevoix